

COMPTE-RENDU RÉUNION

du 30 septembre 2021

Objet : Groupe de travail – Réaménagement de la rue Auguste Demmler et de l’avenue du Lycée Lakanal (section Victor Hugo – Pont Laurin)

Participants :

Isabelle Spiers, Maire Adjointe déléguée à l’Aménagement urbain et au cadre de vie,
Benoît Bignon, Bureau d’étude Technicité,
Sandra Zerbib, Directrice des Services Techniques de la Mairie de BLR,
Alain Trocquemé, Responsable Espace Public, Services Techniques de la Mairie de BLR,
Isma Hassissene, Technicienne Espace Public, Services Techniques de la Mairie de BLR,
Alexandra Rochette, Gestionnaire administratif, Services Techniques de la Mairie de BLR,
et les membres résidents inscrits au groupe de travail.

Madame Spiers rappelle les échanges des dernières réunions, notamment sur les zones de rencontre et les plantations d’arbres et présente le planning des travaux.

1. Travaux des concessionnaires :

- Rue A. Demmler, Véolia prévoit le renouvellement de 100ml du réseau d’eau au 1^{er} semestre 2022,
- Rue A. Demmler, l’enfouissement des réseaux aériens suivront au 2^e semestre 2022,
- Av. du Lycée Lakanal, les travaux d’enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de l’éclairage public sont achevés.

2. La Ville présente les profils modifiés :

Avenue du LycéeLakanal :

- élargissement du trottoir à 1,50 m côté voie du RER,
- zone de croisement à l’angle de l’av. Victor Hugo (environ 2 véhicules en attente),
→ prévoir une expérimentation pour vérifier la longueur nécessaire avec mise en place de balisettes,
→ allonger la zone d’engagemement à 3 véhicules si nécessaire ,
- pas de différence de niveau entre le trottoir et la chaussée,
→ prévoir du mobilier pour sécuriser les piétons.

Rue Auguste Demmler :

- présentation d’une voie avec 1 zone de croisement :
→ vision plus étroite de la présence de véhicules,
→ 3 places de stationnement supplémentaires, soit 23 places.
- présentation d’une voie avec 2 zones de croisement :
→ vision plus sécurisante de la présence de véhicules,
→ 3 places de stationnement en moins, soit 20 places.

3. Échanges sur les 2 projets d’aménagement proposés :

- Le choix du groupe de travail se porte, pour des raisons de sécurité, sur l’aménagement avec 2 zones de croisement , mais il a été demandé à la Ville d’étudier le raccourcissement de ces zones au profit de places de stationnement supplémentaires. **La faisabilité est avérée et permet d’avoir trois places de stationnement supplémentaires.**

- A ce stade et en raison de la présence des réseaux, la plantation d'arbres est possible uniquement côté pairs jusqu'au n°10. Au delà il est proposé l'aménagement d'espaces végétalisés, allant de 0,60 à 1,50m de hauteur. En phase chantier et suivant la distance réelle aux réseaux la plantation d'arbres complémentaires pourra être envisagée,
- les zones de croisement seront en enrobé rouge non matricé pour ne pas créer de nuisance sonore,
- du mobilier urbains (potelets ou barrières) pourraient être mis en place sur les zone de croisement pour éviter le stationnement sauvage,
- il est demandé d'étudier le sens prioritaire de la circulation en privilégiant, si possible, les véhicules venant de la rue des Filmins, à minimum sur le dernier tronçon avant la rue du lycée Lakanal.
- pas de différence de niveau entre les bateaux et la chaussée pour permettre également aux cyclistes de s'isoler lors d'un dépassement de véhicule,
- pas de devers sur la partie des bateaux comprise dans le linéaire des piétons,
- il est proposé de mettre en place des fauteuils (pas de banc) aux 2 extrémités de la rue Demmler.
- il est demandé à la Ville de vérifier le nombre de conteneurs en présentation des grandes résidences.

La suite de la concertation:

- une lettre aux riverains sera distribuée prochainement indiquant le lien du site de la ville vers la présentation projetée, les plans et le compte-rendu de cette réunion.
- la proposition finale avec 2 zones de croisement raccourcies sera présentée lors d'une réunion sous tente au premier trimestre 2022.